

6 RECOMMANDATIONS **POUR RENFORCER L'APPUI** **À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE**

ISSUES DE « L'ÉVALUATION RÉTROSPECTIVE
D'INTERVENTIONS DE L'AFD ET DU FFEM
EN FAVEUR DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE
SUR LA PÉRIODE 2015-2024 »



© Hubert Cathala

INNOVER | EXPÉRIMENTER | PARTAGER

La transition agroécologique dans les territoires ruraux permet de répondre à des défis majeurs tels que la sécurité alimentaire, le changement climatique et la gestion durable des terres et des ressources naturelles pour contribuer à un développement plus durable et équitable de nos sociétés.

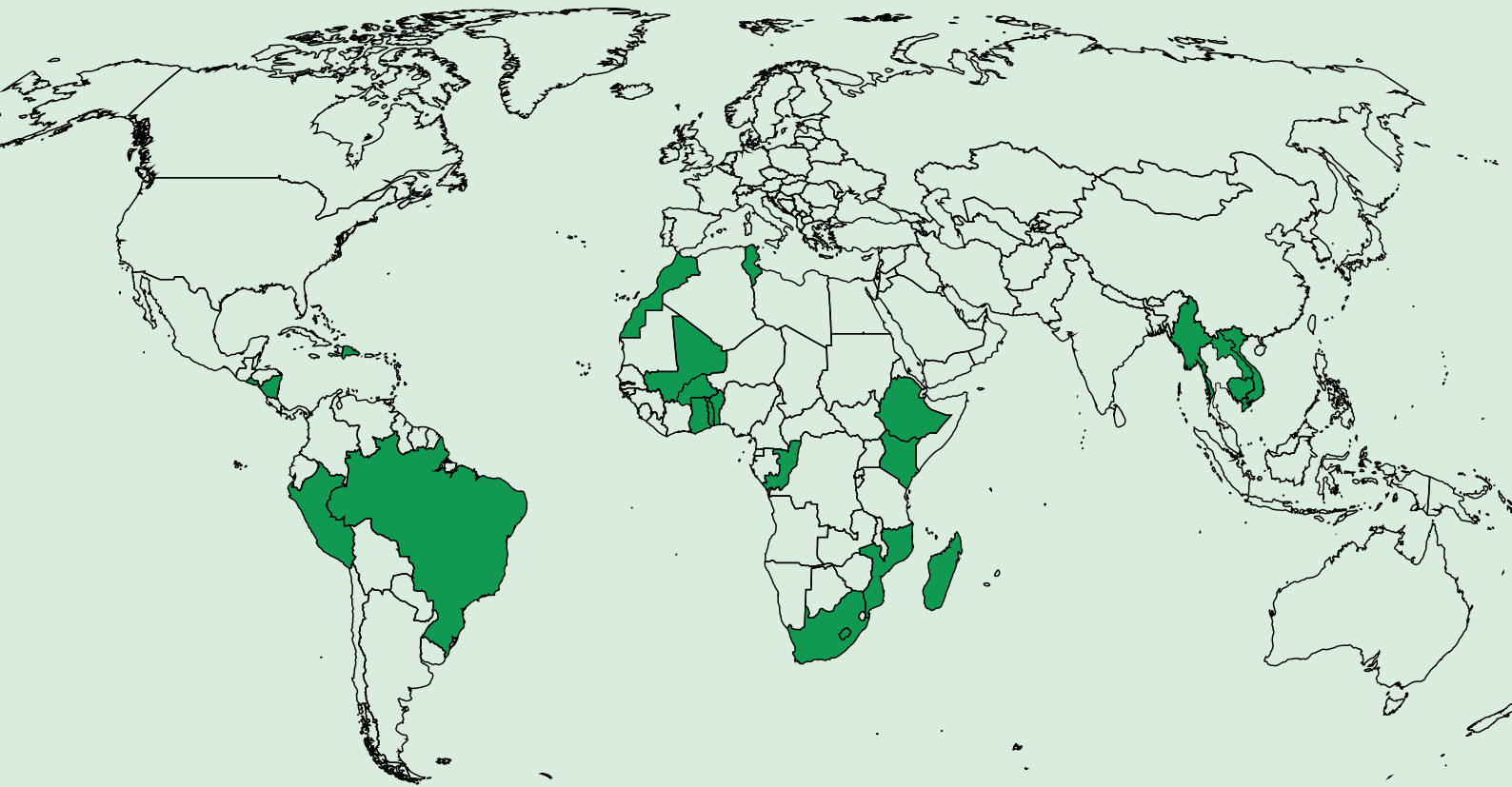
Les enseignements à retrouver dans ce document

- > Renforcer l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques
- > Sécuriser les trajectoires de transition des exploitations agricoles familiales
- > Ancrer la transition dans des trajectoires et systèmes alimentaires territoriaux
- > Favoriser la densification locale et inclusive de la transition agroécologique
- > Renforcer les capacités et postures des acteurs impliqués
- > Adapter les interventions aux temporalités et à la complexité des transitions

CONTEXTE

Depuis plus de 20 ans, l'AFD et le FFEM soutiennent des initiatives publiques, privées et de la société civile en faveur de la transition agroécologique. **Une évaluation transversale de 129 projets menée dans 68 pays (2015–2024) met en évidence une grande diversité de contextes et d'approches.** Elle souligne des avancées dans les pratiques agricoles, le renforcement de capacités et de l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques, mais aussi des défis persistants de passage à l'échelle, de viabilité économique et de structuration des systèmes alimentaires.

Elle dégage 6 recommandations clefs pour renforcer l'impact des interventions AFD-FFEM, et souligne le rôle du FFEM dans l'innovation, l'expérimentation et la diffusion d'approches pilotes prometteuses.



01

Renforcer l'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques

Il est essentiel de contribuer à l'orientation, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la transition agroécologique, en renforçant leur intégration dans les politiques sectorielles (agriculture, élevage, climat, santé, formation).

Cela suppose de soutenir des cadres de dialogue multiacteurs réunissant États, société civile, organisations de producteurs, recherche et secteur privé, afin d'en assurer la cohérence intersectorielle et l'articulation avec les dynamiques territoriales et les trajectoires des exploitations.

Le FFEM peut appuyer la recherche pour produire des données et des enseignements robustes issus d'expériences locales innovantes, afin d'éclairer les décisions publiques.



Des membres d'une association des usagers de l'eau en discussion avec un expert agricole au Cambodge.

© Aung Naing Oo

02

Sécuriser les trajectoires de transition des exploitations agricoles familiales

Il est nécessaire de renforcer l'accès des exploitations à un environnement de services pour sécuriser la viabilité des trajectoires de la transition agroécologique.

Cela implique de développer des services amont adaptés (conseil technique, formation, intrants agroécologiques, équipements, crédit), de faciliter l'accès à des marchés rémunérateurs (transformation locale, circuits courts, commande publique) et de soutenir l'entrepreneuriat rural.

Le FFEM peut expérimenter, avec les acteurs financiers et privés, des mécanismes innovants de réduction des risques (fonds de garantie) et de valorisation des externalités (carbone, biodiversité).



Foire agroécologique de Tambobamba au Pérou.

© Hubert C. Kala

03



Transformation de produits dans le cadre du projet EQUITE auprès de l'Association TON en Côte d'Ivoire.

© PFCE

Ancrer la transition dans des trajectoires et systèmes alimentaires territoriaux

La transition agroécologique doit être inscrite dans des trajectoires territoriales tout en renforçant les systèmes alimentaires locaux. Cela suppose de soutenir des diagnostics participatifs, la concertation multiacteurs et des plans d'action territoriaux articulant pratiques agroécologiques, gestion des ressources naturelles et structuration des filières. L'enjeu est de sécuriser les débouchés tout en améliorant l'accès à une alimentation de qualité, renforcer la gouvernance territoriale et coordonner, dans la durée, des grappes de projets cohérentes.

Le FFEM peut faciliter le rapprochement d'acteurs publics, privés et de la société civile pour une juste valorisation économique de l'agroécologie.

04

Favoriser la densification locale et inclusive de la transition agroécologique

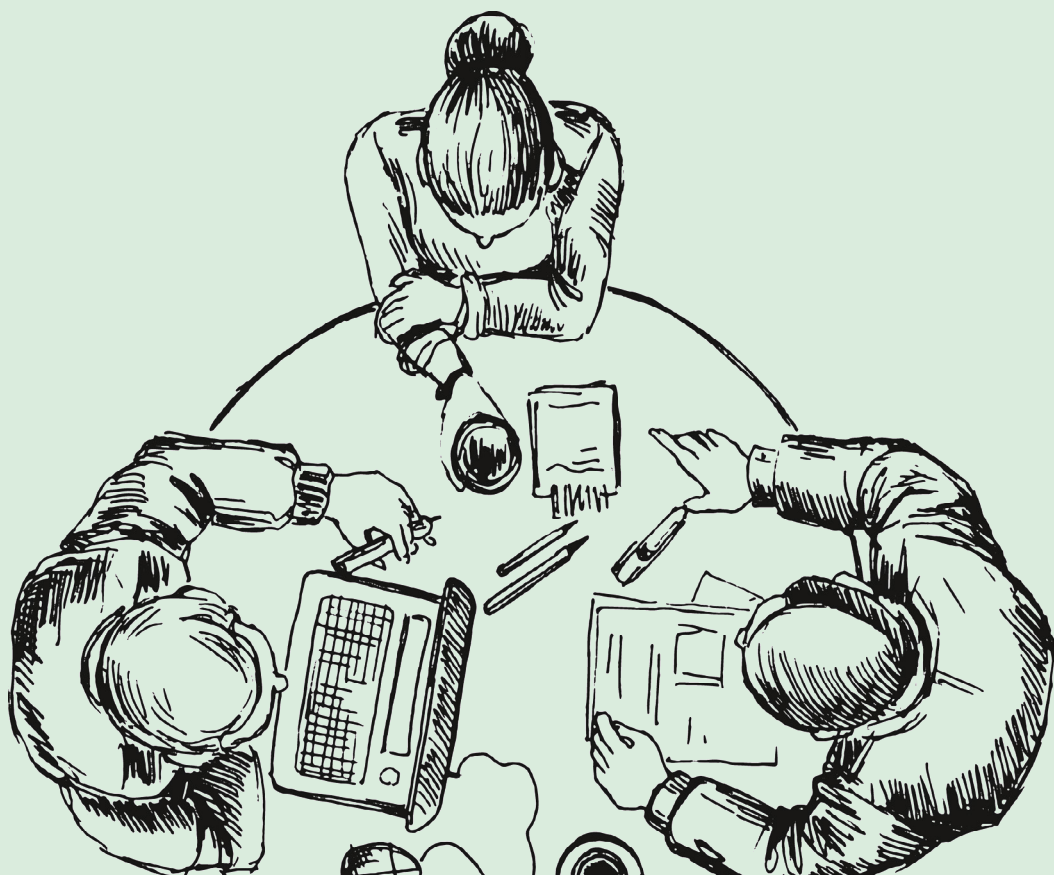
Il est nécessaire de reconnaître et renforcer les dynamiques sociales locales informelles (villages, groupes de pairs, réseaux d'interconnaissance) comme leviers stratégiques de densification agroécologique. Cela implique de s'appuyer davantage sur les savoirs paysans, l'apprentissage entre pairs et l'expérimentation paysanne, en articulation avec le conseil agricole, la formation, la recherche-action participative et les politiques territoriales.

Le FFEM peut expérimenter des dispositifs visant à renforcer ces dynamiques, afin de produire des références opérationnelles pour le passage à l'échelle.



Agriculteurs en discussion en Tunisie.

© Didier Simon/F



05

Renforcer les capacités et postures des acteurs impliqués

Il s'agit de renforcer les capacités techniques et les postures (individuelles et collectives) des acteurs de la transition agroécologique afin de concevoir des transitions complexes, multiacteurs et multiéchelles.

Cela suppose de promouvoir des approches de facilitation, d'articuler formation, conseil agricole et apprentissage entre pairs, et d'intégrer des approches transformatives de genre. Les dispositifs de formation agricole et rurale doivent également être renforcés et davantage alignés sur les dynamiques territoriales.

L'enjeu est de consolider le rôle des organisations de producteurs, de la société civile, des services publics et du secteur privé pour améliorer la mise en relation, la coordination et la circulation des connaissances entre producteurs, recherche, marchés et politiques publiques.



Formation à la saignée d'hévéa dans le village de Bassadzin en Côte d'Ivoire dans le cadre du projet TERRITOIRES RÉSILIENTS.

© INPDA

06

Boucle d'apprentissage des cadres d'intervention

#1 Planifier



#2 Agir



#4 Ajuster



#3 Observer



Adapter les interventions aux temporalités et à la complexité des transitions

Les cadres d'intervention de financement et de suivi-évaluation doivent être adaptés aux temporalités longues et à la nature non linéaire des trajectoires de transition agroécologique.

Cela suppose de concevoir des approches pluriphases, de mobiliser des financements flexibles et d'utiliser un nombre limité et harmonisé d'indicateurs. L'enjeu est de renforcer le pilotage, l'apprentissage et le plaidoyer à partir de preuves robustes. Il est également essentiel de renforcer les réseaux et plateformes pour traduire les connaissances en outils et plaidoyer.

Le FFEM peut expérimenter des systèmes innovants de suivi-évaluation adaptés à la complexité des transitions et renforcer des dispositifs (réseaux, plateformes, etc.) pour diffuser les connaissances, notamment via des échanges Sud-Sud et Nord-Sud.

Et demain ?

Cette évaluation met en lumière des acquis importants ainsi que des marges de progression pour renforcer l'efficacité et l'impact des interventions soutenues en faveur de la transition agroécologique. Ces enseignements offrent un cadre de réflexion opérationnel pour améliorer la conception et la mise en œuvre des projets. Ils soulignent la nécessité de renforcer des approches systémiques, territoriales et multiacteurs, articulant politiques publiques, dynamiques locales et systèmes alimentaires. Le changement d'échelle dépendra notamment de la viabilité économique des trajectoires, d'un environnement de services adapté et d'une meilleure intégration des maillons aval.

Ils mettent également en évidence l'importance de mieux articuler recherche, savoirs paysans, formation, conseil agricole et dispositifs d'intermédiation. Dans ce contexte, le FFEM peut jouer un rôle clé en soutenant des solutions innovantes comme mécanismes financiers qui atténuent les risques liés à la transition agroécologique, en capitalisant sur les expériences issues des territoires et en facilitant leur diffusion pour accompagner des transitions durables et à grande échelle.

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) finance des projets innovants en faveur de l'environnement dans les pays en développement. Il soutient des initiatives à même de générer localement des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques. Créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du premier Sommet de la Terre, il a déjà permis de soutenir près de 420 projets dans plus de 130 pays, dont les deux tiers en Afrique.

Les projets soutenus par le FFEM ont pour but de préserver la biodiversité, le climat, les eaux internationales, les terres, la couche d'ozone, et de lutter contre les pollutions chimiques.

Le FFEM tire des enseignements de ces projets pilotes pour que les solutions les plus efficaces puissent être déployées dans d'autres lieux ou à plus grande échelle.

Le FFEM travaille en partenariat avec des acteurs des pays du Sud comme du Nord, publics ou privés : ONG, collectivités et communautés locales, établissements publics, entreprises, et avec d'autres bailleurs et organisations internationales.

Les projets qu'il finance sont également soutenus par les ministères membres de son comité de pilotage ou par l'Agence française de développement (AFD).

Rendez-vous sur www.FFEM.fr

**pour télécharger l'intégralité
de la capitalisation et découvrir
le résumé en vidéo.**

